## CERTIFICAT D'APPROBATION D'EXPÉDITION SOUS <br> F/923/X <br> ARRANGEMENT SPÉCIAL

L'Autorité compétente française,
Vu la demande présentée par la société par la lettre 1018
1010 du 26 janvier 2017;
Vu le dossier de sûreté Columbiana Hi Tech Safety Analysis Report Fot Model UX-30 package Revision 3 de septembre 2014 et la note TN International NTC-15-00157171-000 Revision 1,

Autorise les transports de l'emballage UX30 chargé du cylindre 30B référencé wilan non conforme à la norme ISO 7195 et chargé d'UF6, dans les conditions définies dans l’annexe 0 ci-jointe, conformément aux prescriptions des règlements, accords ou recommandations ci-après énumérés :

- règlement de transport des matières radioactives de l'Agence internationale de l'énergie atomique, collection normes de sûreté, $\mathrm{N}^{\circ}$ SSR-6, édition de 2012 ;
- accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) ;
- arrêté du 29 mai 2009 modifié relatif aux transports de marchandises dangereuses par voies terrestres (arrêté TMD) ;

Le présent certificat ne dispense pas l'expéditeur d'observer les prescriptions établies par les autorités des pays à travers ou vers le territoire desquels le colis sera transporté.

La validité du présent certificat expire le : 31 décembre 2017
Numéro d'enregistrement : $\square$
Montrouge, le 5 septembre 2017

## Pour le Président de l'ASN et par délégation,

la directrice générale adiointe

## ANNEXE 0

## 1. RAISONS JUSTIFIANT L'ARRANGEMENT SPÉCIAL

Cet atrangement spécial concerne le transport international d'un cytindre 30B non conforme à la norme ISO 7195 et chargé en $\mathrm{UF}_{6}$ dans une coque de transport UX30. Le certificat d'agrément, qui autorise le transport de la coque UX 30 , spécifie que le cylindre 3013 doit être conforme à la norme ANSI 14.1 ou à la norme ISO 7195.
Le cylindre 30B objet du présent certificat n'est pas conforme aux normes ANSI 14.1 et ISO 7195 car le nombre de filets de la vanne engagés dans le cylindre est inferieur, d'un filet, au nombre prescrit par les normes.

## 2. CONDITIONS DE TRANSPORT AUTORISÉES

### 2.1 Intervenants

## Expéditeur:

AREVA NP Romans
Z.I. les Bérauds

26104 Romans-sur-Isère
France

## Destinataire:

URENCO Nederland BV
7600 AD Aimelo
The Netherlands
Transporteurs :


### 2.2 Modalités autorisécs

Moyen de transport:
'Transport routier uniquement.


Nombec maximum de transport(s):
Un transport pourra être réalisé.

## Transport sous utilisation exclusive:

Le transport sera effectué sous utilisation exclusive sur le territoire national.

## Code de restriction en tunnel:

Le transport n'empruntera pas les tunnels interdits aux transports ayant un code de restriction en runnel égal à

## 3. DÉFINITION DE L'EMBALLAGE

L'emballage UX-30 est une coque pour cylindres d'hexafluorure d'uranium (UF ${ }_{6}$ ) earichí, de type 30 B selon la norme ISO 7195 ou la norme ANSI N14.1,

Le poids brut maximal de l'emballage est


### 3.1 Description de la coque UX-30



### 3.2 Description du cylindre 30B



- longueur totale nominale:
- diamètre extérieur nominale :
- masse nominale du cylindre :
- volume libre minimal de la cavité :
- pression d'épreuve :


Toutes les opérations de conception, fabrication, utilisation et maintenance du cylindre 30 B doivent être ou avoit été effectućes en conformité avec les normes ISO 7195 \& Packaging of uranium hexafluoride (UF6) for transport» ou ANSI N14.1 «Uranium Hexafluoride Packaging for Transporbe à la version applicable au moment de l'opération, à l'exception du point particulier ci-dessous.

Le cylindre 30B transporté engagés dans le cylindre est inférieur, d'un filet, zu nombre prescrit par les normes ISO 7195 et ANSI N14.1.

### 3.3 Fonctions de sûreté et éléments importants pour la sûreté

Les principales fonctions de sûreté et principaux éléments importants pour la sûrcté sont :

- le confinement assuré par le cylindre 30B
- la protection radiologique assurée par le cylindre 30 B et l'enveloppe métallique de la coque;
- la protection contre la criticité assurée par le système d'isolement qui est décrit dans la section 6 Criticality Evaluation du dossicr de sûreté cité ainsi que dans les notes NTC-11-00041738 révision 0 et NTC-12-00058268 rćvision 0 ;
- la protection contre les chocs assurếe principalement par les matériaux amortisseurs de la coque ;
- la protection contre l'incendic assurée principalement par la momsse polyuréthane de la coque.


## 4. DÉFINITION DU CONTENU

### 4.1 Contenu autorisé

Le contenu radioactif du cylindre 30B est compose d'hexafluorure d'uranium ( $\mathrm{UF}_{6}$ ) provenant d'uranium naturel, avec un enrichissement maximal 235 U de
L'UF6 de remplissage du cylindre est conforme à la définition d'Erriched Commenial Grade UF; au sens de la norme ASTM C 996.

Les paramètres essentiels du contenu pour la sûreté sont les suivants :

- Masse autorisée d'UF 6 dans le cylindre :
- Enrichissement maximal ${ }^{2 \pi 5} \mathrm{U}$ :
- Pureté minimale de I'UF ${ }_{6}$ transporté :


Les teneurs maximales au remplissage du cylindre basées sur des mesures sur ćchantillons représentatifs de la matière de remplissage doivent être inferieures aux valeurs indiquées dans le tableau suivant :

| Radioélément | Teneurs maximales <br> pour l'UF6 |
| :---: | :---: |
| ${ }^{232} \mathrm{U}$ |  |
| 244 U |  |
| 23 U |  |
| 236 U |  |
| 99 Tc |  |

L'expéditeur doit s'assurer que l'activité totale de la matic̀re transportée, calculée à partir d'analyses sur échantillons, est inférieure à 1 A 2 durant toute la durée prévue pour le transport, en tenant compte du vieilisscment de la matière pendant cette durće et de la présence éventuelle initiale d'un pied de cuve.

### 4.2 Conditions de chargement

Le cylindre 30B doit être chargé dans la coque sur une surface plane. Une attention particulière sera portée à la vanne pour éviter tout choc pendant la phase de chargement.

## 4.3 Étude de criticité

L'étude de criticité est présentée dans la section 6 - Criticality Evaluation du dossier de sûreté cité ainsi que dans les notes NTC-11-00041738 révision 0 et NTC-12-00058268 révision 0.

L'indice de sûreté - criticité (CSI) est égalc à hall
Le système d'isolement est défini par :

- La tratière fissile (masse, pureté, enrichissement en 235U de l'uranium, forme chimique) ;
- Le cylindre (dimension interne du cylindre 30B et épaisseur minimale d'acier
- Les coques en acier (épaisscur minimale des coques interne et externe respectivement de
 -


## 5. MESURES QUE L'EXPEDITEUR DOIT PRENDRE AVANT EXPÉDITION

L'emballage doit étre utilisé suivant des procédures conformes aux instructions d'utilisation de la section 7 . Operating Procedures du dossier de sûreté complété du paragraphe 1.6 de la note TN International NTC-15-$00157171-000$ révision 1 .

Les prescriptions décrites dans la validation française $\square$ du certificat d'agrément sont applicables.

## 6. MESURES COMPENSATOIRES

1. Le siège de la vanne, en contart aye de culinder est recouverte
2. La vanne est couverte par
(
3. Présence à bord du véhicule d'EPI tels que des masques d'évacuation (version cagoule d'évacuation de type PARAT(18) 7500), une tenue de type Tyveck(8) et des gants.
4. Présence d'extincteurs à $\mathrm{CO}_{2}$ à bord da véhicule, d'une capacité totale d'au moins 12 kg .
5. Des procédures d'urgence, en cas d'accident, sont présentes à bord du yéhicule.
6. L.e véhicule transportant le colis est escorté $\qquad$
7. La vitesse du véhicule est limitée à $80 \mathrm{~km} / \mathrm{h}$ sur autoroute et à $60 \mathrm{~km} / \mathrm{h}$ sur les autres routes.
8. Chaque véhicule d'escotte disposera d'un moyen de communication, de consignes identiques à celles du conducteur transportant le colis, d'une copie des documents de transport et du présent certificat.
9. Chaque véhicule d'escorte aura à bord des extincteurs à CO 2 , d'une capacité totale d'au moins 12 kg , et une personne formée à leur utilisation.
10. En cas de vigilance météorologique rouge dans un des départements traversés, ce transport est interdit.
11. Le transport est interdit
12. Le stationnement en cours de transport est limité à une nuit, sauf événement imprévisible.

## 7. MARQUAGE

Tout emballage ctrouhant sous couvert de ce certificat devra porter sur la surface externe, de manière lisible et durable :

- sa masse brute admissible
- la cote
- Pidentification de l'expéditeur ou du destinataire ou les deux à la fois.

FIGURE 0.1
SCHÉMA DE LA COQUE UX-30 (1/3)


FIGURE 0.1
SCHÉMA DE LA COQUE UX-30 (2/3)


FIGURE 0.1
SCHÉMA DE LA COQUE UX-30 (3/3)


## FIGURE 0.2

SCHEMA DU CYLINDRE $30 B$


